

# VILLE DE CARPENTRAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 7 septembre 2022 sous réserves d'incidents**



## **AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

### **POLE TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Service Commande Publique et Finance**

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS**

Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché : LOCATION D'UNE PATINOIRE ET D'UN JARDIN DES NEIGES**

**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique

**4 - Durée du marché** : de la date de montage à la date de démontage des installations, les dates impératives d'ouverture étant du 10 décembre au 31 décembre 2022 inclus.

**5 - Date limite de remise des offres : mercredi 5 octobre 2022 - 12h00**



Ecrit par Echo du Mardi le 7 septembre 2022

**6 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**7 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>  
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**8 - Questions et demandes de précisions complémentaires** : Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**9 - Conditions de participation :**

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 11 du CCAP.

**10 - Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Valeur technique de l'offre c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée

- pondération 60% - noté sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

- le descriptif des deux projets avec plan à l'échelle (note sur 10)

- les plannings prévisionnels de montage et démontage des deux structures (note sur 5)

- la démarche environnementale (note sur 5)

2 - Prix : pondération 40% - noté sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.

**11 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**12 - Délai de validité des offres** : 150 jours (cent cinquante jours)

**13 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : lundi 5 septembre 2022

Le Maire,

Serge Andrieu

3954451

Publié le 07/09/2022

<https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/carpentras/886367/2702#tabs-3>



Ecrit par Echo du Mardi le 7 septembre 2022